



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-58143>

Département(s) de publication : **59**

Annonce n° **25-58143**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Centre Hospitalier de Valenciennes

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : REHABILITATION ET EXTENSION DE L'HOPITAL DE FELLERIES - LIESSIES

Description : Le Centre Hospitalier de Valenciennes établissement support des Hôpitaux Hainaut-Cambrésis agit en tant que pouvoir adjudicateur pour le compte du centre Hospitalier de Felleries-Liessies. Le Centre Hospitalier de Valenciennes est représenté par son directeur Général Monsieur Nicolas SALVI. CENTRE HOSPITALIER DE VALENCIENNES Avenue Désandrouin - B.P. 479 59322 Valenciennes Cedex Le présent concours restreint de maîtrise d'oeuvre est organisé en vue de la réhabilitation et extension du centre hospitalier FELLERIES LIESSIES situé 21 rue du Val Joly 59740 FELLERIES. Le Centre Hospitalier FELLERIES LIESSIES est un Centre de soins spécialisé pour l'appareil locomoteur et la neurologie, pour l'addictologie et la diététique, la gériatrie et les soins polyvalents. Cet établissement de santé public est certifié par la Haute Autorité de Santé depuis 2008. Historiquement conçu comme un sanatorium, l'établissement a fortement évolué depuis sa construction en 1931. Cependant, malgré des rénovations successives, les bâtiments, la structure et l'organisation des bâtiments ont peu changé depuis leur construction. Les travaux qui sont phasés en trois tranches portent sur une extension permettant d'accueillir des nouveaux services (consultation, hôpital de jour de 78 places, un plateau technique) et sur des travaux de restructuration du bâtiment A et B afin d'apporter les meilleurs soins et services à ses patients et faire évoluer son offre de soins. La partie de l'enveloppe financière globale prévisionnelle affectée aux travaux est de 33 500 000Euros Euros HT.

Identifiant de la procédure : be071304-f304-4243-bb24-bc0b3c05c494

Identifiant interne : 20250063

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : L'HOPITAL DE FELLERIES - LIESSIES 21 RUE DU VAL JOLY

Ville : FELLERIES

Code postal : 59740

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : L'opération relève du champ d'application des dispositions du livre IV de la deuxième partie du code de la commande publique (CCP) « Dispositions propres aux marchés publics liés à la maîtrise d'ouvrage publique et à la maîtrise d'oeuvre privée » (ex Loi dite « MOP »). La présente consultation est passée selon une procédure de concours, conformément aux articles L.2125-1-2° et L.2172-1 du code de la commande publique. La consultation porte sur un concours restreint de maîtrise d'oeuvre, lancé conformément à l'article L. 2172- 1 du CCP et organisé selon les dispositions des articles R. 2162-15 à R. 2162-26 du CCP.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : REHABILITATION ET EXTENSION DE L'HOPITAL DE FELLERIES - LIESSIES

Description : Le concours se déroulera uniquement en français et sera décomposée en 2 phases distinctes : 3.2.1 Première phase : phase « candidature » Les candidats remettent un dossier de candidature complet permettant de vérifier les conditions de participation et de mettre en oeuvre les critères de sélection définis dans le présent règlement de consultation précisés au point 9.2 ci-après. Le jury analyse les candidatures et formule un avis motivé sur celles-ci. Au vu de cet avis, le maître d'ouvrage sélectionne au maximum 3 candidats admis à remettre un projet. 3.2.2 Deuxième phase : phase « offres » Les participants remettent anonymement un dossier de projet dont le niveau de conception correspond à une esquisse (+) Le jury examine les dossiers présentés sur la base des critères d'évaluation définis dans l'avis de concours puis établit un classement des projets. Des prestations supplémentaires éventuelles (P.S.E) obligatoire sont prévues au marché : PSE1 : Mission OPC PSE2 : Mission SSI La durée prévisionnelle du contrat est estimée à 104 mois comprenant : • La durée prévisionnelle des études estimée à 12 mois ; • La durée prévisionnelle des travaux de toutes les tranches estimées à 78 mois (hors les 12 mois de garantie de parfait achèvement). Le concours s'adresse à une équipe de maîtrise d'oeuvre disposant impérativement des compétences suivantes : • Architecte ; • Paysagiste ; • Ingénierie CVC, génie climatique • Ingénierie Thermique ; • Ingénierie Structure ; • Ingénierie Courant Fort et courant faible ; • Economie de la construction ; • Plateau technique et rééducation ; • Balnéothérapie ; • Qualité environnementale du bâtiment ; • Conduite de travaux en réhabilitation lourde ; • Sécurité incendie • BIM • OPC Si le nombre de candidatures

recevables est supérieur à 3, la sélection des candidats ou des groupements candidats admis à concourir se fera en fonction des critères de sélection suivants et sans hiérarchisation : CRITERE 1. CAPACITES TECHNIQUES, PROFESSIONNELS ET FINANCIERES : Qualité du candidat : appréciation des compétences, moyens humains, moyens techniques et financiers CRITERE 2. QUALITE ET PERTINENCE DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE : appréciation au regard des références (Cadre de réponse n°2) avec une exigence minimale de conformité : Réalisation d'au moins deux projet d'importance ou de complexité équivalente à l'opération envisagée. La complexité équivalente s'entend par établissement hospitalier, surfaces, site occupé , plateau technique de rééducation) Les informations pour la phase 2 sont fournies à titre provisoire dans le cadre du présent règlement. La version définitive sera transmise aux seuls candidats admis à concourir. Les trois (3) candidats recevront une invitation à concourir en ce sens. Le jury examinera les prestations remises par les candidats et le pouvoir adjudicateur choisira le ou les lauréats en se fondant sur les critères suivants classés sans hiérarchie : 1 QUALITE ARCHITECTURALE ET FONCTIONNELLE 2 QUALITE TECHNIQUE, ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENTALE 3 COUT GLOBAL DE L'OPERATION (hors subventions) 4 ORGANISATION ET PRODUCTION DE LA MAITRISE D'OEUVRE

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : HOPITAL DE FELLERIES 21 RUE DU VAL JOLY

Ville : FELLERIES

Code postal : 59740

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : oui

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des demandes de participation : 25/06/2025 à 12:00

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Centre Hospitalier de Valenciennes

Numéro d'enregistrement : 26590673500013

Adresse postale : Avenue Desandrouin

Ville : Valenciennes

Code postal : 59300

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Adresse électronique : theillier-a@ch-valenciennes.fr

Téléphone : 0327140995

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Numéro d'enregistrement : 17590003400018

Adresse postale : 5 RUE GEOFFROY SAINT-HILAIRE

Ville : Lille

Code postal : 59014

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-lille@juradm.fr

Téléphone : 0359542342

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 471d4dfb-542f-4d02-973d-32873bcf49f2 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 23/05/2025 à 09:57

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/05/2025